



Les services de garde d'enfants malades

LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS MALADES

Certaines mutuelles mettent à votre disposition des services de garde quand votre enfant est malade.

Qui peut bénéficier de ce service ?

En théorie, tous les affiliés d'une mutuelle peuvent accéder au service proposé par leur mutuelle. Certaines mutuelles proposent également ce service aux non-affiliés, généralement ces derniers ne bénéficient pas du tarif préférentiel.

Comment faire appel à ce service ?

Chaque service possède son propre protocole et ses propres règles. Les modalités pratiques de chaque mutuelle sont reprises dans le point suivant.

A savoir :

Il peut être délicat de confier son enfant à un(e) inconnu(e), même professionnel(le). C'est tout à fait compréhensible mais pas irrémédiable. Parlez-en avec le service lors de l'inscription, il pourra sans doute vous rassurer sur ce type d'accueil.

Théoriquement les prestations des services de garde d'enfants à domicile sont déductibles fiscalement. N'oubliez pas de demander l'attestation fiscale s'y afférant.

**Essayer de garder une trace de vos courriers : copie, envoi recommandé,...
Si possible favoriser l'envoi de vos documents par voie électronique.**



Mutualité Socialiste - Brabant-Wallon :

Fonctionnement	Le service est accessible 24h/24 et 7j/7.
Conditions d'accès	Ouvert à tous, vous n'avez pas besoin d'être inscrit pour bénéficier de ce service. Si c'est la première fois, l'inscription se fera par téléphone. Accompagne tous les enfants, qu'il soit en situation de handicap ou non du lundi au samedi de 6h à 20h.
Participation financière	Affiliés en ordre de cotisation, 15 jours offerts puis 25 € par jour. Non-Affiliés, 60 €/jour
Public	Destiné aux enfants âgés de 0 à 12 ans couverts par un certificat médical Centre de soin à domicile (CSD) Chaussée de Bruxelles, 5
Coordonnées de contact	1300 Wavre 010/84 96 40 http://www.fcsd.be
Ressources internet	Plus d'info

A savoir :

Les modalités pratiques et techniques sont différentes selon la mutualité sociale à laquelle vous êtes affilié. Les informations reprises ci-dessus ne concernent que la mutualité solidaris Brabant-wallon.

Le service propose également une garde d'enfant quand les parents sont malades : **[Plus d'info](#)**



Mutualité Chrétienne - Brabant-Wallon

Fonctionnement	Le service est joignable 7jrs/7 et 24h/24. Vous êtes informés dans l'heure des disponibilités de garde.
Conditions d'accès	Ouvert à tous les enfants de 0 à 12 ans couverts par un certificat médical
Participation financière	Affilié en ordre de cotisation, 10 jours gratuits par an et par enfant puis 12 euros par jour. Non-Affilié, vous pouvez faire appel au service mais ce dernier sera entièrement facturé (le montant n'est pas indiqué)
Procédure	Inscription à faire préalablement à la demande, elle vous permettra de gagner du temps <u>mais</u> ce n'est pas obligatoire - juste conseillé.
Coordonnées de contact	ASD du Brabant Wallon 02/386.43.73 Autres services en région Wallonne ou Bruxelloise.
Lien internet	Plus d'info

A savoir :

Si le service est complet et que vous devez faire appel à un autre service, agréé, sachez que la MC interviendra sur votre facture pour un montant maximum de 25€, 10 jours par an et par enfant. Pour bénéficier de ce service, vous devez présenter la facture du service auquel vous avez dû faire appel ainsi qu'une attestation du service partenaire de la MC qui a refusé la garde.

Les modalités sont les mêmes, peu importe la mutualité à laquelle vous êtes affilié.



PARTENAMUT - Brabant Wallon

	Ouvert à tous les enfants de 3 mois à 14 ans couverts par un certificat médical et jusqu'à 18 jours par an et par enfant.
Conditions d'accès	Les services de garde sont organisés en collaboration avec Manpower Child Care ou par un autre service organisé ou subsidié par les pouvoirs publics.
Participation financière	Affilié en ordre de cotisation, 3€/heure, la dixième heure est facturée 10 € Non-Affilié, non concerné
Procédure	Téléphoner au service de garde d'enfants malades Remettre le certificat à la puéricultrice Avec Manpower Child Care Payer la prestation via le virement bancaire envoyé par Partenamut. Si autres services organisés ou subsidiés par les pouvoirs publics : L'intervention est accordée sur production d'un certificat maladie et de l'originale de la facture ou note de frais.
Coordonnées de contact	02/ 44 44 666
Lien internet	Plus d'info

A savoir :

Dans ce cadre-ci les frais de garde ne sont pas déductibles fiscalement

Ils ne peuvent pas s'occuper d'enfants plus lourdement atteints.



Les services de garde d'enfants malades

D'autres infos sur les gardes d'enfants malades

Jeunesse Mutuelle Libérale :

<http://www.jmlib.be/site/services-garde-denfant-malade-a-domicile/>

Les habitants de Braine-l'Alleud

<https://cpas.braine-lalleud.be/fr/CPAS/Departements/accueillantes-d-enfants.html>

Mutplus :

<http://www.lm.be/mlmutplus/rubriques/avantages-et-services/enfants-et-jeunes/garde-enfants-malades/pages/defaultarticle.aspx>